	12X		16X			20 X	 <u> </u>	L	24X	Li	28	x	L	32
]					
	nt est filmé a					ssous.	22 X			26×			30×	
Com	tional commentaires sup	oplėmentai		cked b	elow/									
	•••••							1	Masthe Sénéri	ead/ que (pério	diques) de	e la livra	aison	
lors d mais,	l'une restaura lorsque cela té filmées.	ation appar	raissent da	ns le te	xte,					n of issue/ le départ d	e la livrais	on		
withi been	k leaves adde in the text. V omitted fror peut que cert	Nhenever p n filming/	ossible, th	ese hav	e				Fitle p	age of issue e titre de la	e/			
La re	j interior mai liure serrée p rsion le long	eut causer			la		L	7	Title o	end un (de n header ta e de l'en-tê	aken from			
Tight	avec d'autre t binding may	y cause sha		istortio	n				nclud	es index(es	}/			
Boun	nd with other	material/					Γ		Contin	uous pagin	ation/			
	ured plates a							- 1		y of print v é inégale de		sion		
	ured ink (i.e. e de couleur				e)			- 1		hrough/ parence				
1 1	ured maps/ es géographiq	ues en cou	leur						_	detached/ détachées				
1 1	r title missing tre de couver	_	ue							liscoloured lécolorées,				
	rs restored ar erture restau									estored and estaurées e				
1 1	rs damaged/ erture endon	nmagée						•	-	iamaged/ endommage	es			
1 1	ured covers/ erture de coi	uleur								ed pages/ ie couleur				
copy availa may be bib of the imag	te has attem, ble for filmin liographically ges in the rep y change the low.	ng. Featur y unique, v roduction,	es of this c vhich may or which i	opy wh alter ai nay	nich ny		li e b r	ui a ét xemp ibliog eprod	é poss laire q raphic uite, c méth	sible de se p qui sont per que, qui pe ou qui peu ode norma	orocurer. ut-être uni uvent mo vent exige	Les dé iques d difier u r une n	tails de u point ne ima nodific	cet de vue ge ation
			uim eha ha	st origi	nal		,	Incti	** 2 .	microfilmé	le meillei	ır eyem	nlaire (nu'il

LE PROPAGATEUR

Volume V.

ler Décembre, 1894,

Numéro 19

BULLETIN

22 Novembre 1894.

Nouvelles diverses.—Les premières élections générales d'Hawai (Iles Sandwich) depuis la proclamation de la république, ont eu lieu le 29 octobre. Les députés élus sont presque tous des partisans déclarés de la République. Le parti américain a fait élire tous ses candidats.—La république d'Haïti est en pleine crise ministérielle. Le cabinet a donné sa démission après avoir censuré le président Hypolite.—Une crise ministérielle très grave a aussi éclaté dernièrement dans la république Argentine. Le ministère McIver a donné sa démission que le président Saenz Pena a acceptée. Quelques jours plus tard le président a envoyé sa propre démission au Congrès.—Les élections provinciales en Belgique ont suivi de près les élections générales pour le Sénat et pour la chambre des Représentants. Ces élections avaient lieu pour le renouvellement des neuf conseils provinciaux. Les catholiques ont encore remporté une brillante victoire due à leur union. Cette union des catholiques belges fait songer avec tristesse à la desunion qui existe parmi les catholiques en France et ici, et aux fatales conséquences de cette désunion. Si les catholiques de France s'unissaient comme les catholiques de Belgique, ils débarrasseraient bientôt la république des sectaires qui les persécutent depuis si longtemps. Si les députés catholiques au parlement d'Ottawa s'unissaient aussi ensemble, ils tiendraient la balance du pouvoir et ils feraient bientôt rendre justice à nos frères du Manitoba et du Nord-Ouest.—Les funérailles de l'empereur de Russie ont eu lieu le 19 Novembre à Saint-Petersbourg. Elles ont été d'une magnificence inouïe et probablement les plus splendides qui aient eu lieu dans le cours du siècle. Une foule innombrable y assistait. La cathédrale de Saint Pierre et Saint Paul avait été choisie pour les funérailles, et le corps d'Alexandre III repose maintenant dans le caveau de cette église. --- Au Colorado des feux de forêts ont causé des dommages que l'on évalue à plus d'un million de piastres. Le village de Gold Hill a été totalement détruit.—Le 15 octobre une éruption volcanique a eu lieu dans l'île d'Ambryn, Nouvelles Hébrides. La lave a détruit tous les villages des insulaires our le côté sud de l'ile.-Le 16 novembre un violent tremblement de terre a fait de grands ravages dans le sud de l'Italie et au nord de la Sicile. Un village de 1200 âmes a été complètement détruit. Les pertes de vies s'élèvent à plus de 400. A Brocopio l'église s'est écroulée et 48 cadavres ont été retirés des ruines.—Ün autre tremblement de terre a eu lieu au Chili et dans la Bolivie, cent personnes ont été tuées. Une des tours de la cathédrale de La Paz, Bolivie, a été renversée.—La législature de la Colombie Anglaise siège actuellement à Victoria. La session a commencé le 12 novembre. Le discours du trône fait une mention spéciale des terribles inondations du printemps dernier, et il ai nonce l'exécution de travaux considérables destinés à en prévenir de semblables.—A Sophia, Bulgarie, l'ouverture de la nouvelle chambre (Sobranié) a eu lieu le 6 novembre. Le nouveau cabinet a une forte majorité.

. Spiritisme.—A propos des pratiques de spiritisme auxquelles se livrent depuis quelque temps un certain nombre de catholiques de Montréal, la Semaine Religieuse de cette ville a publié la consultation suivante :

SPIRITISME.-EVOCATION DES ESPRITS.

- " Question.—Est-il permis de faire tourner des tables ou autres objets pour les interroger?
- "Réponse.—Nous résumons en cette question les consultations qui nous ont été envoyées dernièrement par un grand nombre de personnes; et sans entreprendre aujourd'hui d'exposer au long la doctrine de l'Eglise sur le spiritisme, nous répondons, en rappelant à nos lecteurs la direction de conscience donnée par Mg. Bourget, que cela est formellement défendu comme une pratique se rattachant à la superstition et à la magie.

rattachant à la superstition et à la magie.

"Nous vous déclarons, N. T. C. F., au nem de la Religion, que c'est un peché grave de sa nature que de CONSULTER LES ESPRITS par le moyen des tables tournantes, ou cette autre pratique qui vous est connue sous le nom de

Spiritual Rappings."

(Mandement de Mgr Bourget, portant la date du 27 décembre 1853.)

" Nous reviendrons, s'il y a lieu, sur cette importante question."

Je fais suivre cette consultation de la circulaire suivante que Mgr de Montréal adresse à son clergé.

CIRCULAIRE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTRÉAL.

LA MESSIEURS LES CURÉS DE SON DIOCÈSE

A PROPOS DES PRATIQUES DU SPIRITISME

vii Monsieur le curé, Archevêché de Montréal, le 14 novembre 1894.

Les pratiques funestes du spiritisme, réprouvées autre ois par mon véneré prédèce-seur Mgr Bourget, daus un man lement resté célèbre, renaissent au milieu de nos populations. Seulement les planchettes ont remplacé les tubles tournantes comme médiums. Le mai est le même : ce sont toujours les esprits que l'on interroge et que l'on consulte.

Il est pénible de constater avec quelle legèreté on traite dans les journaux, et même au milieu d'un grand nombre de bonnes familles, une question aussi grave. On semble ne voir qu'un phenomène étrange et un joyeux passe-temps, là où l'Eglise a toujours vu une pratique superstitieuse, immorale et pleine de dangers. Il est de notre devoir de réagir immédiatement et énergiquement contre ce désordre.

A cette sin, j'ai fait préparer sur le spiritisme, les planchettes et les tables tournantes, une étude qui paraîtra dans le prochain numéro de la Semaine Religieuse. Vous voudrez bien en saire la lecture à vos sidèles et la leur commenter, si vous le jugez à propos, dès diman he prochain. Ce travail les éclairera

et leur rappellera leurs devoirs.

Vous leur lirez la présente circulaire.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur le curé,

Votre tout dévoue en N.-S.

ED.-Cus, Arch. de Montréal.

P. S.—Le désordre que je signale existe surtout à Montréal. Mesieurs les curés de la campagne verront s'il y a lieu d'en parler dans leur paroisse.



** Terreneuve.—On se rappelle dans quelles circonstances M. Goodridge est venu au pouvoir dans l'île de Terreneuve. Ses partisans avaient contesté presque toutes les élections du parti de M. Whiteway, et les tribunaux avaient annulé la plupart de ces élections en y comprenant même celles du premier ministre et de plusieurs de ses collègues. Le premier ministre a même été déqualifié pour toute la durée du parlement actuel. Le ministère ayant été obligé dé donner sa démission, M. Goodridge forma un nouveau cabinet qui se trouva en majorité d'une voix, 13 contre 12.

Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu pour remplacer les députés qui avaient perdu leurs sièges, ont donné une majorité de 8 voix à l'opposition, c'est à dire au parti de M. Whiteway. Le gouvernement n'a que 14 partisans et l'opposition en compte 22.

Malgré la minorité dans la juelle il se trouve il parait que M. Goodridge se cramponne au pouvoir et qu'il y restera jusqu'en mars prochain, temps fixé pour l'ouverture de la prochaine session. C'est une chose inouie que, dans une province dont la constitution est modelée sur celle d'Angleterre, un parti en minorité s'obstine à retenir si longtemps le pouvoir sans en appeler au peuple dans des élections générales.



. Victoria.—Les dernières élections de la colonie de Victoria, Australie, ayant été favorables au parti du libre-échange, le cabinet de Sir James Patterson a donné sa démission. M. Turner, le chef de l'opposition victorieuse, a formé une nouvelle administration dont voici le personnel: Premier ministre et trésorier, Geore Turner; procureur-général, J.A. Isaacs; ministre de la défense,

Sir F. F. Sargood; secrétaire et ministre de l'éducation, A. J. Peabody; maître général des postes. J. G. Duffy; ministre des douanes et des terres, R. W. Best; solliciteur général, H. Cuthbert; ministre des chemins de fer, H. R. Williams; ministre des travaux publics, J. W. Tavarner; ministre des mines, H. Foster; ministres sans portefeuille, R. T. Vale, A. McLean, W. O. McCulloch et J. M. Pratt.

•

* * Québec.—Jeudi le 20 novembre, a eu lieu l'ouverture de la quatrième session de la huitième législature de Québec. Le discours du trône a été lu par le lieutenant-gouverneur Chapleau. Ce discours fait allusion à la conférence d'Ottawa relative aux relations commerciales entre le Canada et les colonies d'Australie et du Cap de Bonne Espérance, et au traité de commerce avec la France. Ce traité déjà ratifié par le Parlement du Canada, a été soumis aux chambres françaises, qui siégent actuellement, et il est probable qu'elles vont le ratifier.

Le discours du trône mentionne avec satisfaction les progrès de l'agriculture et de la colonisation, et, comme illustration, il cons-

tate le fonctionnement de 1450 beurreries et fromageries.

Il annonce que le gouvernement va présenter des projets de loi concernant le libelle, la corruption dans les élections, la quatification des jurés et la création d'un parc national à même le domaine public. Entin le discours aborde la grande question qui agite depuis longtemps l'opinion publique, la question financière. Sur cette question le lieutenant-gouverneur annonce que le gouvernement a emprunté \$3.000.000 et qu'il est entré en négociation avec le Crédit Lyonnais et la Banque de Paris et des Pays-Bas pour un autre emprunt dont le montant n'est pas déclaré.

** Election.—Une nouvelle élection pour la législature d'Ontario a eu lieu à London le 20 novembre. Cette élection avait lieu pour remplacer l'ancien chef de l'opposition conservatrice, M. Meredith, nommé juge en chef d'Ontario. Les deux candidats étaient M. Hobbs, libéral, et M. Essery, maire de London, conservateur et l'un des chefs de la fanatique Protestant Protective Association (P. P. A.). M. Essery est un ancien libéral.

L'election a été gaguée par le candidat libéral, sa majorité est de 800 voix. Aux dernières élections générales la majorité de M. Meredith avait été de 120 voix. Cette écrasante défaite est due en partie au vote catholique et au vote des conservateurs modérés. La majorité du gouvernement Mowat est actuellement de deux voix sur les conservateurs et les patrons d'industrie réunis.

Dans cette même élection de London, quelques jours avant la votation, M. Marter, le nouveau chef de l'opposition provinciale, a fait sa profession de foi et il s'est déclaré l'adversaire des écoles séparées. On voit par le résultat de l'élection, que cette profession de foi n'a pas nui au candidat du gouvernement. Alby.

NOUVEAU

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL ILLUSTRÉ

PAR

Mgr PAUL GUERIN

AUTEUR DU DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

et G. Bovier-Lapierre

Professour honoraire de l'Université, officier de l'instruction publique, membre de la société de linguistique de Paris, autour de plusieurs ouvrages classiques.

964 figures, 11 cartes dans le texte, 30 cartes et planches en couleurs, 44 tableaux encyclopédiques

NOUVELLE EDITION

AUGMENTÉE D'UN

MAGNIFIQUE SUPPLEMENT ILLUSTRÉ

POUR

LE CANADA

1 Vol. in-12. Cart. -

Prix: \$1.00

Toile rouge, 81.25, demi-chagrin, plats toile, 81.50

Le nouveau Dictionnaire universel illustré, résumé du grand ouvrage de Mgr Paul Guérin: le Dictionnaire des dictionnaires, est déjà tellement répandu et si hautement apprécié parmi nous, qu'il serait inutile de faire ressortir toutes les qualités qui en constituent la supériorité incontestable sur tous les ouvrages du même genre. L'exactitude et la clarté de ses définitions, de ses notices historiques, biographiques et géographiques, de ses renseignements scientifiques comme de ses notions grammaticales et ortographiques et par-dessus tout l'esprit chrétien et catholique qui domine dans tout l'ouvrage et se révèle surtout dans les matières religieuses ont assuré le succès de ce dictionnaire-manuel dans tous nos collèges, nos couvents et nos autres établissements d'éducation.

Mais il est une partie de cet excellent ouvrage, qui est encore imparfaitement connue du public parce qu'elle est toute récente: c'est la partie exclusivement canadienne que notre maison y a fait ajouter en supplément.

C'est de ce supplément que nous voulons parler dans cette brève notice bibliographique. Nous y trouvons, condensés en 144 pages, tous les principaux renseignements historiques, géographiques et birgraphiques que l'on peut raisonnablement demander à un ouvrage de cette étendue. Aucun ouvrage classique traitant de ces matières ne leur donne plus de développement.

Les articles historiques ou biographiques de ce supplément contiennent même beaucoup de détails que l'on ne trouve généralement que dans des ouvrages volumineux, dispendieux et, à tous les points de vue, hors de la pôrtée des élèves. Tous les personnages de notre histoire, depuis le découvreur du Canada jusqu'à ceux de nos hommes remarquables dont la tombe est à peine fermée, y ont leur histoire formulée en termes concis, mais assez développéc toutefois pour donner une juste idée de leur caractère, et de l'œuvre qu'ils ont accomplie. Ces notions historiques ont été puisées aux meilleures sources et l'élève pourra y recourir en toute sécurité et s'en servir très utilement comme d'une aidemémoire précieux. Les gens du monde eux-mêmes trouveront très commode de pouvoir se procurer instantanément, dans un dictionnaire abrégé, les notions historiques qui pourraient avoir disparu de leu: mémoire.

Il en est de même de la partie géographique. Chaque ville, haque bourg, chaque village, chaque paroisse du Canada y a son article dont l'étendue et le développement sont proportionnés à son importance. On y trouve la topographie des lieux, la population d'après le dernier recensement, les principales industries et la relation des événements historiques qui s'y sont déroulés.

Ainsi, par exemple, l'article Canada, qui occupe plus de deux pages, donne des notions très détaillées sur la géographie générale du pays, sa topographie, son climat, ses ressources, ses principales industries, les grandes lignes de son histoire, la nomenclature de ses principales villes, etc. etc.

Aux articles, Acte de Québec, acte de 1791, acte d'union de 1841, acte d'union de 1867, on trouve, en quelques pages, un résumé complet de notre histoire politique de 1774 à la confédération. L'article: Québec (province de) donne les limites de notre province,

ses dimensions, sa superficie, sa topographie, son climat, des renseignements statistiques exacts sur la religion de la population, les divisions ecclésiastiques: provinces, diocèses, paroisses, sur l'administration scolaire et judiciaire et le gouvernement provincial. Ces renseignements sont complétés par une notice historique de la province. Chaque province est ainsi décrite avec tous les détails que comporte le cadre de l'ouvrage. Une mention spéciale y est faite de nos congrégations religieuses dont les œuvres admirables sont intimement liées au progrès et au développement du pays, de même qu'à nos principaux établissements d'éducation.

Pour l'intelligence du texte, ce supplément est orné de cartes géographiques et de nombreuses gravures représentant les personnages historiques, les sites les plus importants, les constructions historiques, les églises, les monuments, les grands établissements et les plus importantes de nos maisons d'éducation. Montréal seul a huit gravures: la cathédrale, l'église Notre-Dame, l'université Laval, la maison de communauté de la congrégation de Notre-Dame, l'hôtel de ville, le pont Victoria, l'Académie commerciale, l'hôpital Victoria, l'hôpital général et une vue du port. Québ-c en a onze: le parlement, la basilique, la citadelle, la vieille porte St-Jean, l'arrivée de Jacques-Cartier, le palais de justice, le monument à Montcalm et Wolfe, la course en calèche, Notre-Dame des Victoires, le château Frontenac et l'université Laval. Ottawa a le parlement fédéral et l'Université.

Toutes ces gravures, comme les cartes et toute la partie typographique, ont été exécutées par la célèbre maison Mame, de Tours, (France), dans le genre adopté pour la partie principale du dictionnaire, de sorte que l'ouvrage entier forme un tout homogène aussi irréprochable au point de vue de la forme qu'à celui du fond.

Quelques omissions, inévitables dans une première édition, malgré toutes les précautions prises, seront réparées, dans un supplément, en attendant une autre édition où les articles omis prendront leur ordre alphabétique.

En somme, l'édition canadienne du dictionnaire Guérin fait de cet excellent ouvrage un vade mecum que l'on trouvera sous peu dans tous les collèges, les couvents, les écoles, dans tous les bureaux et même dans toutes les familles. Le prix modique d'une piastre, auquel il se vend est bien au-dessous de sa valeur réelle; c'est l'opinion de tous les connaisseurs, qui le proclament sans rval.

SAINTALPHONSE DE LIGUORI,

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

LA PRATIQUE DE L'AMOUR

ENVERS

JESUS - CHRIST

PROPOSÉE

A TOUTES LES AMES QUI VEULEN'T ASSURER LEUR SALUT ÉTERNEL ET SUIVRE LE CREMIN DE LA PERFECTION.

"Je vous envoie la Pratique de l'amour envers Jésus-Christ, écrivait saint Alphonse à un ecclésiastique, le 18 juin 1768. Depuis longtemps je désirais publier cet ouvrage. Eufin, par la grâce de Dieu, J'ai pu y mettre la dernière main; et voilà qu'il vient de paraître... Utile à toutes sortes de personnes, il convient plus particulièrement aux âmes religieuses. Je puis dire que Naples lui a tout de suite fait le meilleur accueil. Mais qu'importe ce succès-là! Ce que je veux uniquement, c'est que nous nous mettions à aimer Jésus-Christ, surtout en ces tristes temps où si peu de chrétiens le connaissent et l'aiment."

C'est donc dans la soixante-douzième année de son âge que saint Alphonse a composé ce livre, par conséquent dans la plénitude de son génie, avec toutes les expériences de sa longue carrière de missionnaire, de fondateur, d'évêque, et, ce qui vaut mieux encore avec son cœur de saint, embrasé du plus tendre et du plus généreux amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Accueilli dès son apparition avec tant de favenr, et traduit en toutes les langues, il est devenu bientôt, et il ne cesse d'être l'un des livres les plus chers au fidèle, au prêtre, à l'âme religieuse, à tous ceux qui veulent aimer et servir parfaitement le divin Maître.

Et pourquoi s'étonner qu'une si grande bénédiction du ciel se soit attachée à la Pratique de l'amour? Non seulement clle est l'œuvre d'un saint, mais de plus, ce saint l'écrivit, pour ainsi dire, en pleine sainteté; et jamais peut-être traité de perfection ne sut, comme celui-ci, pratiqué par son auteur en même temps que com-

posé. Nous savons en effet que saint Alphorse, au commencement de l'année 1768, fut attaqué par la plus douloureuse de ses incessantes maladies. Après avoir, pendant deux mois, fait sentir sa violence à tous les membres du corps, le mal, non sans redoubler d'intensité, se fixa dans les vertèbres du cou. Bientôt la tête, violenment inclinée, s'enfonça dans la poitrine, où les médecins finirent par découvrir la présence d'une plaie vive, commencement de la carie des os. A force de soins la plaie se ferma; mais quand, après de longs mois, le saint entra en convalescence, sa tête avait pour toujours contracte l'attitude que tout le monde connaît "Or, nous dit le P. Tannoia, pendant qu'Alphonse, cloué sur son lit de douleur, pratiquait l'amour envers Jésus-Christ d'une manière plus que jamais héroïque, on le voyait, dans l'intervalle de ses crises, metre la dermère main à ce chef-d'œuvre qui s'appelle la Pratique de l'amour envers Jésus-Christ."

Si Quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jesus-Christ, qu'il soit anathème! dit l'apôtre saint Paul dans sa Ire Épître aux Corinthiens. Et dans la même Épître il avait déjà dit: La charité est patiente, elle est douce et bienveillante; la charité n'est pas envieuse, elle n'agit pas à la légère, elle ne s'ensle pas, elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche pas ses propres intérêts, elle est sans sel; elle ne pense pas le mal, elle ne se réjouit pas dans l'iniquité, mais elle met sa joie dans la vérité; elle supporte tont, croit tout, espère tout et ne se laisse point

abattre.

Tout le livre de saint Alphonse est le commentaire de ces deux textes de saint Paul. De même que le Docteur des nations, en proclamant d'abord la suprême nécessité du saint amour de Dieu et en exposant ensuite par le détail les principales vertus qui font cortège à la divine charité, trace véritablement un plan complet de perfection, ainsi saint Alphonse nous donne, dans sa Pratique de l'amour, un vrai traité de la perfection chrétienne. Et ce traité a d'autant plus de prix, il commande d'autant plus l'attention, que, soit pour la doctrine fondamentale de la charité, soit pour l'exposition des vertus chrétiennes et des principes concernant la vie spirituelle, nous y trouvons la pensée du grand apôtre interprétée par un docteur de l'Eglise: "Quel bonheur, s'écrie quelque part saint Thomas d'Aquin, que nous ayons toute l'âme de saint Paul s'exprimant par la bouche de Chrysostome!" Ne nous est-il pas permis d'emprunter ces paroles et de dire: Quelle bonne fortune que ce livre, où saint Alphonse s'inspire de saint Paul pour nous faire connaître, aimer et servir Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Il n'est pas un théologien qui ignore, et beaucoup d'âmes spirituelles connaissent l'ancienne division des vertus d'après leur ordre de génération, de dignité et d'acquisition. Nul doute que cette division ne soit parfaitement juste au point de vue idéal. Aussi, depuis saint Thomas d'Aquin et les scolastiques, elle est ordinairement suivie dans l'enseignement de la théologie et même dans bon nombre de traités ascétiques. Adoptant cette marche dans sa Théologie morale, saint Alphonse traite, lui aussi, d'abord des trois vertus théologales, en assignant la plus haute place à la

charité, et ensuite des quatre vertus morales de prudence, de justice, de force et de tempérance. Mais, dans la *Pratique de l'amour*, il suit un ordre assez inusité, et pourtant le plus ancien de tous puisqu'il vient de saint Paul, et cet ordre est aussi logique que tout autre, particulièrement sous le rapport pratique de la vie

quo'idienne.

En effet, sur la route de la perfection, par les sentiers de la vie chretienne ordinaire comme dans la solitude du cloître et au sommet du sacerdoce, toujours et partout se rencontrent les rudes labeurs de la croix. C'est pourquoi saint Paul place à la tête des vertus chrétiennes la patience. De plus, en quelque état de vie que ce sor, à quelque point qu'on se trouve de la perfection, toujours et partout il faut vivre en chrétien, c'est-à-dire lutter, prier, agir, mais en toute bénignité et douceur, parce que seule la donceur constitue la pleine possession de soi-même, seule elle est la force entière et durable, seule elle édifie le prochain. De la, l'ab-olne nécessité de cette douceur et bénignité, que saint Paul met aussitôt après la patience, toutes deux étant l'essentielle condition des vertus chrétiennes et leur indispensable garantie.—Il s'agit ensuite de fuir le mal et de faire le bien. Quel mal devons-nous fuir et quel bien avous-nous à faire? La charité évite l'envie, la légèreté, l'orqueil et l'ambition; elle ne court pas après ses propres intérêts; elle est sans fiel et sans aucun désir du mal, et jamais l'iniquité n'obtient ses suffrages. Telle est la première partie de la réponse de saint Paul. Voici la seconde: Mettant toute sa joie et toute sa gloire dans la vérité, la charité, souffre tout, crost tout, espère tout, tient tête à toutes les difficultés.

Ainsi se trouve justifiée, ou plutôt expliquée, la marche snivie dans ce livre. Au surplus, si le lecteur veut bien lire le commentaire du Docteur angélique sur ce passage de la Ire Epître aux Corinthiens, il verra plus clairement encore la beauté du plan emprunté par saint Alphonse à l'apôtre saint Paul. Toutefois, l'esprit intime, la force vraiment vitale de la Pratique de l'amour nous resterait inconnue, si nous ne remarquions pas avec quel soin et avec quelle insistance saint Alphonse consacre les premiers chapitres de son ouvrage à nous montquer la puissance et surtout la suprême nécessité de l'amour de Dieu. "Commencez, semble-t-il nous dire, commencez par aimer Dieu. " C'est que, dans sa pensée, complètement vraie et éminemment pratique, si l'amour de Dieu, parvenu à la plénitude, constitue toute la persection chrétienne, religieuse et sacerdotale, rien de plus effica e, rien de plus nécessaire, pour arriver à cette plantude. que cet amour lui-même, c'est-à-dire rien de plus nécessaire que de vouloir aimer Dieu, de nous exciter à l'aimer, d'essayer de l'aimer, de prier pour obtenir de l'aimer. Et en cela même, comme notre saint docteur est d'accord avec le grand apôtre! Cur c'est bien de la charité que celui-ci fait procéder l'exercice des vertus : c'est bien la charité qui pratique la douceur, la benignité, la foi, l'esperance, la sublime résignation, et par consequent, c'est bien avec la charité, si faible soit-elle, que nous devons onérer le bien.

sanf à mériter, par notre bonne volonté, une dose plus puissante d'amour, afin de mieux opérer le bien, afin de grandir ainsi simultanément en amour et en vertu.

A la suite de la Pratique de l'amour, on trouvera trois opuscules de saint Alphonse: Pieuses considérations pour nous exciter au saint amour de Dieu;—Signes certains pour connaître si nous avons le saint amour de Dieu;—Elévations d'une âme qui veut être toute à Jésus-Christ. Dans le premier de ces trois opuscules, le saint Docteur nous propose en quelques pages et d'une manière saisissante le principe fondamental de tout le livre, c'est-à-dire l'amour de Dieu considéré en lui-même, dans ses motifs et caractères. Dans le second nous apprenons quelle est la pierre de touche de l'amour divin. Le troisième nous présente une série d'élévations qui toutes ont pour but d'attirer en nous ce saint amour. Nul doute que le pieux lecteur ne trouve, à les méditer, autant de profit que de salisfaction.

Cette traduction nouvelle est offerte aux âmes chrétiennes du monde, du cloître et du sacerdoce. Puisse-t-elle, conformément à la pensée de notre saint docteur, nous faire aimer et servir Notre-Seigneur Jesus-Christ avec une fidélité et une ferveur chaque jour renouvelées! Puisse-t-elle au moins nous faire désirer d'aimer et de servir Jésus-Christ, et par conséquent nous mettre souvent sur les lèvres l'une de ces admirables prières dans lesquelles saint Alphonse demande à Jésus et à Marie le don du divin amour.

VIENT DE PARAITRE

PAILLETES D'OR

NEUVIÈME SÉRIE, - 5ème EDITION

Brochure in-18...... \$0.15

ARS ARTIUM

LA CONFESSION D'APRES LES GRANDS MAITRES

Par le R. P. J. Zeile, S. J.

Missionnaire, ancien professeur de théologie

(Ouvrage dédié aux confesseurs)

1 vol. in-12...... \$0.75

L'ESPRIT DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Le Séraphique Docteur saint Bonaventure était allé à Sainte-Marie des Anges, pour s'y reposer dans les douceurs de la contemplation. Il y méditait un jour sur ce passage de l'Apocalypse: i Je vis un ange qui montait du côte de l'Orient, ayant le signe du DIEU vivant, et il cria aux quatre anges ministres des divines rengeances: Ne frappez ni la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marque au front les serviteurs de notre Dieu." (Apoc. vii) Le saint se met en prière et conjure le Seigneur de lui appren dre quel est cet ange dont parle saint Jean. Une voix lui fait connaître alors que cet ange n'est autre que François d'Assise, l'homme marqué des stigmates du divin Rédempteur et envoyé surtout au monde pour le convier à la pénitence... Dans sa Bulle: Ite et vos in vineam meam, Léon X dira plus tard : " De grand matin, au lever du soleil, le Père de famille a envoyé, pour cultiver sa vigne, cet ange monte de l'Orient, portant la marque du Dieu vivant, le Bienheureux François."

Ne peut-on pas conclure de là que François a reçu pour mission spéciale de remplir le nombre des élus et de fortifier, pour les derniers combats ceux qui viendront se ranger sous sa bannère?

Ces réflexions sont corroborées en nous par la Constitution Misericors Dei Filius, que Léon XIII a publiée sur le Tiers-Ordre franciscain, et qui a surtout pour but de mettre à la porter les masses l'Institut de François d'Assise, pour les grouper en bataillons compacts, sous l'étendard de l'Eglise et les régénérer dans l'esprit chrétien. Précédemment, dans son Encyclique Auspicute. le même Pape avait célébré les gloires de l'humble François. Dans ce remarquable document, où la profondeur de la penser et l'enthousiasme lyrique ont tressé la plus magnifique des ouronnes qui aient été déposées sur le tombeau glorieux du Patriarche d'Assise, à l'occasion de son septième centenaire, dans ce document, disons-nous, le Souverain Pontise présente au moude François, comme un modèle à reproduire. Le xinc et le xixe siècle. dit le Pape, ont entre eux beaucoup d'analogie. Or, l'esprit de saint François qui a sauvé le xino siècle peut encore sauver le xix ... Quel est cet esprit? L'esprit de Jésus-Christ lui-nième.

Dans sa Constitution Misericors Dei Filius, Léon XIII tire pour ainsi dire la conclusion des principes émis dans l'Encyclique Auspicato. Mettant merveilleusement en saillie l'esprit de la Règle franciscaine, il simplifie le côté matériel de cette Règle, pour qu'elle s'adapte encore plus facilement aux multitudes. A voir

son insistance à grossir les bataillons qui militent sous les ordres de saint François, ne dirait-on pas que le Vicaire de Jésus-Christ a entendu ce cri du Père de famille, lequel, voulant que la salle du festin soit au complet, envoie finalement, à travers haies et chemins, son serviteur: "Force tout le monde à entrer, compelle intrare." Ne dirait-on pas qu'avant les grands bouleversements qui doivent préluder à la fin du monde, il exécute, au moment opportun, les volontés de Celui qui, par son ange François, veut

marquer les élus?

Ahlcertes, il ne nous appartient pas de déterminer le jour et l'heure de ce temps que Dieu seul connaît. Nous ne prétendons pas non plus être exclusif. Si François d'Assise a été et demeure le soutien de l'Eglise, nous savons et nous proclamons que Dominique de Guzman l'a été avec lui, que la milice dominicaine et les autres Tiers Ordres ont bien mérité de l'Eglise en realisant l'œuvre spéciale qui leur a été assignée. Nous savons aussi qu'indépendamment de ces Institutions, qui sont nées sous le souffle du ciel, lechristianisme, appliquédirectement aux âmes, renfermecette rtdemption copieuse que Jésus-Christ est venu apporter au monde. et dont la salutaire influence fait les héros et les saints. Mais nous savons également tout ce que donne de forces l'association à quiconque poursuit un but difficile. Il en est, effectivement, d'une association comme d'un foyer quand on en rapi roche les matières combustibles; séparées, elles brûlent à peine; réunies, elles s'embrasent et jettent des flammes vives et puissantes. Vis unita fortior, l'union fait la force; cela a toujours été vrai. Voilà pourquoi, même au sein des grandes associations, se forment d'autres associations secondaires, qui poursuivent chacune son but avec une énergie souvent d'autant plus puissante que l'association est plus restreinte. Pour agir, on a besoin de se voir, de s'entendre, de se

Nous savons cela, et nous savons aussi que le Tiers-Ordre franciscain, le premier institué sous cette forme originale et puissante, est, de tout les Tiers-Ordres, celui qui attira davantage la sollicitude des Pontifes romains, celui qui a exercé dans l'Eglise la plus grande influence, celui qui a donné le plus de saints au ciel. Dier -e sert toujours de la faiblesse pour confondre la force; la fronde de David, l'humble berger, terrassera l'orgueil de nouveaux

Galiaths

Mais pourquoi cette puissance surnaturelle du Tiers-Ordre

franciscain.

Il faudrait le demander à Celui qui est le maître absolu et le distributeur de ses dans et qui, d'une paille légère, peut faire le plus robuste des leviers... En dehors de ce côté purement surnaturel qui est, au fond, le plus important dans les œuvres divines, quiconque étudie sérieusement la Règle du Tiers-Ordre de Saint-François est frappé de l'unité et de la profondeur de vues qui y règnent d'un bout à l'autre. Le séraphique Législateur ne fait pas une œuvre personnelle, il se meut dans de larges horizons; ici surtout il se montre cet homme catholique et tout apostolique

que l'Eglise salue en lui le jour de sa fête: Franciscus vir catholicus et totus apostolicus. (Ire antienne des Ires Vêpres de saint Francois, Bréviaire romano-séraphique.) Il a vu avec douleur l'esprit et les usages de la primitive Eglise s'effacer et tomber en désuêtude. Il les recueillle dans sa Règle, en fait un moule vivant où il jette les âmes qui viennent à lui, pour reproduire plus fidèlement Jésus-Christ. Qu'on étudie sérieusement ce que ce Legislateur inspiré dit de la péniteuce, de la séparation d'avec le monde, de la prière, de la charité surtout, et l'on verra que François d'Assise n'a eu qu'un souci, perpetuer l'esprit de la primitive Eglise, infiltrer l'Evangile dans les âmes, dans le détail de l'existence, les imprégner de cet esprit chrétien qui suscita les héros des premiers âges, mais qui hélas! va s'affaiblissant au contact de tant d'ele-

ments destructeurs de l'œuvre de Jésus Christ. On dit, avec raison, que les deux extrêmes se touchent. Nous dirons, nous aussi, que les chrétiens des derniers âges doivent donner la main aux fidèles de la primitive Eglise, par l'identité de conviction et de courage qu'aucune menace ne puisse glacer, qu'aucune ironie ne puisse intimider, qu'aucune persécution ne puisse abattre. En effet, les combats qui attendent l'Eglise, à la fin des temps, loin de ceder en violence aux luttes formidables qu'eurent à soutenir les premiers chrétiens, l'emporteront au contraire en force et en fureur, suivant cette parole du divin Maitre: " Jamais la tribulation n'aura été aussi grande." Si donc l'esprit chretien agissant dans toute sa sorce et sa plénitude a été nèces saire aux martyrs pour lasser la persévérance des bourreaux et la cruelle ironie des philosophes païens, combien plus sera-t il nécessaire pour repousser ces attaques infernales qui finiraient par désarmer les élus eux-mêmes, dit le Sauveur, si, pour eux, les jours de l'épreure n'étaient diminues?... Or, cet esprit chrétien qui, par opposition à celui du monde, est un esprit de pénitence, de détachement et d'humble soumission à toute autorité légitine, le Tiers-Ordre franciscain a pour mission spéciale de le conserver, de le développer, de le répandre dans les masses. "La source principale des maux qui nous accablent et des périls qui nous menacent dit Léon XIII dans sa Constitution Misericors Der Filius, est la négligence des vertus chrétiennes. Les hommes ne sauraient porter remède aux uns et détourner les autres, qu'à la confition de hâter le retour des individus et de la sociéte vers Jésus Christ. qui peut toujonrs sauver ceux qui ont recours à Dieu par lui. (Hele., vn, 25.) Toutes les Règles franciscaines visent principalement à l'observance des préceptes de Jésus Christ, car leur saint Instituteur s'est uniquement proposé de faire de ce genre de vie une école, où l'on s'exercerait avec soin à la pratique des vertus chrétiennes... Assurément, les deux Ordres franciscains voués à la pratique des grandes vertus, poursuivent un but plus perfait et plus divin; mais ces deux Ordres ne sont accessibles qu'au petit nombre. Le Tiers-Ordre, au contraire, a été institué pour s'alapter à la multitude, et tout ce qu'il a de puissance pour rendre les mœurs pures, intègres et religieuses, les monuments du passé l'indiquent ainsi que l'expérience du présent."

On a dit que le christianisme se perd entre l'incrédulité et les petites dévolions. Cela n'est que trop vrai. Ici, nous ne nous occupons pas de ceux qui ont répudié la foi; nous ne visons que les chrétiens inconséquents. Hélas, qu'il sont nombreux! Oui, ils sont nombreux ceux que l'Apôtre à si bien stigmatisés par ce mot frappant de réalité terrible : Ils présèrent le plaisir à Dieu, voluptatum amatores magis quam Dei. (II Tim., 3.) Et, cependant, ils se confessent et communient souvent, ils sont peut-être de toutes les bonnes œuvres, ils vont à tous les pèlerinages. Cela est bon, mais cela ne suffit pas. Se sont-ils jamais essayes sérieusement à pratiquer les jeunes et les abstinences que prescrit la péintence chrétienne? Ne s'en dispensent-il pas pour des motifs frivoles? Ils s'apitoyent sur les souffrances de l'Eglise, et ils n'ont pas le courage de sacrifier un bal de famille, une soirée, un repas, peut être même au temps déterminé pour une pénitence plus rigoureuse. Ils achèteront ou permettront qu'ils s'introduisent dans leur demeure, ces journaux anti-chrétiens de toute nuance, où leurs convictions les plus chères sont vilipendées et où tout ce qu'ils aiment et respectent est traîné dans la boue. La foi n'est pour eux qu'une sentimentalité vague. Trop faible en eux pour mettre entièrement leurs passions sous le joug, est-il étonnant qu'elle s'éclipse dans leurs relations sociales, quand il faudrait qu'elle brillat dans toute leur personne, quand elle devrait s'affirmer sans forfanterie comme sans faiblesse, quand surtout elle devrait leur inspirer ces sacrifices réclamés par les circonstances, et qui sont le piédestal humain de l'œuvre divine, poursuivie par Dieu dans le monde, et pour laquelle il daigne avoir besoin de nous.

Le successeur de Pierre a vu cette diminution de l'esprit chrétien "cette généreuse disposition de l'âme qui recherche les choses ardues et difficiles, et dont le symbole est la croix"; il a vu les mœnrs générales baisser, le devoir céder sa place au plaisir, la pièté vraie remplacée par je ne sais quelle apparence de vertu qui n'en a ni l'énergie ni la réalité. Au monde en détresse il présente François d'Assise, le porte-étendard de la croix de Jésus Christ, le stigmatisé de l'Alverne, et, coup sur conp, dans des documents publics et solennels, il presse les catholiques de s'enrôler sous sa bannère, pour combattre les combats du Seigneur.

De prime abord la Constitution Misericors Dei Filius semble apporter de grandes modifications à la première Règle du Tiers-Ordre. Au fond, elle en apporte très peu. A la vérité, elle diminue les pratiques de pénitence, mais le plus grand nombre en était déjà dispensé, ce qui ne pouvait se faire, dit Léon XIII, qu'au détriment de la discipline commune. Beaucoup d'indulgences ont été retrées; qu'importe? Le Vicaire de Jésus-Christ a eu des raisons de hante sagesse devant lesquelles nous n'avons qu'à nous incliner. La ration de confiture a été diminuée, si je puis me servir de cette comparaison familière à un illustre et saint Prélat; mais le pain substantiel et fortifiant nous est donné avec plus d'abondance que jamais. Oui, plus que jamais, le Souverain Pontite insiste sur

l'esprit du Tiers-Ordre. Qu'on examine sérieusement ce qu'il du sur les qualités requises pour l'admission, sur la simplicité dans la mise, la fuite des spectacles, la frugalité dans le repas, la confession et la communion mensuelles, la sanctification et la préservation de la famille, la nécessité de vivre en paix et de travailler à la paix d'autrui, la vigilance sur les paroles, l'examen de conscience obligatoire chaque soir, l'assistance quotidienne à la messe, l'aumône, la visite annuelle des Fraternitées, pivot et centre indispensable de tout bien sérieux et durable, et l'on verra que le Tiers-Ordre se présente plus que jamais à tous les catholiques de bonne volonté comme un Ordre véritable, avec une incomparable puissance de transformation chrétienne pour l'individu, la famille et la société.

Entrons dans les vues du grand Pontife dont le regard profond a mesuré toute l'étendue du mal social, mais dont la grande foi à découvert l'énergique remède qui peut encore nous sauver et nous guerir. Faisons connaître le Tiers-Ordre, son esprit, sa force sanctifiante; rendons-le populaire, par le rayonnement de la charité sons toutes ses formes et l'exemple d'une vie irréprochable. Par le Tiers-Ordre, nous réviendrons efficacement au catéch sme et à l'Evangile, et nous contribuerons puissamment, chacun dans notre sphère, au salut de ce monde qui se perd, entre le culte brutal de l'or et du plaisir et les demi-moyens d'une piété incom-

plète et sans principes.

Dans un de ses ravissements, sainte Marguerite de Cortone vit, au ciel, un magnifique trône; il était si beau qu'elle n'en pouvait comprendre ni redire la beauté. Sur ce trône, d'où l'orgueil avait précipité le chef des mauvais anges, suivant la révélation qui lu en est faite, elle voit assis l'humble François. Plus tard, Noire-Seigneur lui faisait entendre ces paroles: "Tu diras à tes Peres, les Frères Mineurs, que le siège resplendissant distingué par toi dans l'Ordre des Seraphins fut celui de Lucifer; ton bienheureux Père, mon élu François, y siège aujourd'hui rayonnant de gloire, As-tu remarqué ce grand espace vide qui entourait ce trône? Il sera rempli par les Frères de son Ordre qui auront maiché sur ses traces." (Vie le sainte Marg. de Cort., écrite par son confesseur,

Plus que jamais demandons à François d'Assise, cet ange venu d'Orient, de nous marquer au front du signe de la croix, par un courage invincible à professer la foi catholique, au milieu de cette dissolution des principes et de cette affaissement des caractères qui sont le signe distinctif de nos temps modernes. La Revolution et la franc-maçonnerie militent sons le drapeau de Lucifer, qui marque du caractère de la bête ceux qui ploient le genou devant le dieu du siècle. Pour nous, attachous-nous aux traces de celui qui nous dit plus éloquemment d'exemple que de parole: Soyez mes imitateurs, comme je l'ai été moi-même de Jésus-Christ; reproduissons l'humilité, la pénitence, la soumission de François, son amour pour l'Eglise, son dévouement au Pape, son culte pour les pauvres. En nous reformant ainsi nous-mêmes, nous travaill-rois

pratiquement à la conversion du monde.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : A L B W

RENONCIATION A SUCCESSION.

QUESTION.—La renonciation, par une fille mineure, dans son contrat de mariage, aux successions futures de ses père et mère, moyennant la dot généralement dannée par nos cultivateurs, est-elle valable? Je vous serias grandement obligé si vous ponviez me donner une réponse avec citation des autorités.

L. P. Notaire

RÉPONSE.—L'article 1257 du code civil qui dit que l'on peut, dans un contrat de mariage, renoncer à une succession future, s'applique aux mineurs comme aux majeurs. Les anteurs qui ont écrit sur notre ancien droit ne font pas de distinction entre les contractants majeurs et les contractants mineurs. Les uns et les autres peuvent, d'après eux, validement faire ces renonciations. Voici comment s'exprime Pothier dans la préface de son "Traité de la communauté," No 2.

Les contrats de mariage sont tellement susceptibles de toutes sortes de conventions qu'on y en admet qui, pir tout autre acte, que par un contrat de ma-

riage, ne seraient pas valables.

Par exemple, quoque par tout autre acte que par un contrat de mariage, il ne soit pas permis de faire aucune convention sur la succession d'une personne encore vivante; néanmoins on admet dans les contrats de muriage, la convention par laquelle un enfant se contente de la dot qui lui est donnée par ses père et mère, et renonce en conséquence à la succession fature, en faveur des autres enfants, ou de quelqu'un d'eux, puté, en faveur de l'ainé, ou en faveur des engants miles.

Je crois donc que la renonciation dont vous parlez dans votre question est valide, et, qu'en conséquence, votre mineure ne peut pas venir au partage de la succession ab intestat de ses père et mère.

Remarquez que le quantum de la dot, donnée par le contrat de mariage, importe peu. Que cette dot soit minime ou considerable, la renouciation a son effet.

L'article 1389 du code Napoléon prohibe les renonciations aux successions futures.

VENDEURS DE BIERE

QUESTION.—Des marchands de bière licenciés d'uns une municipalité envoient leurs employés prendre des ordres dans d'autres campagnes, et, subsequemment, ils livrent à domicile la biere ainsi vendue. N'y a-t-il pas là une grave infraction à la loi, et les conseils municipaux ont-ils droit d'agir contre ces marchands?

Morale Publique,

RÉPONSE.—Les opinions sont partagées. Je sais que des vendeurs de bière se trouvant dans des circonstances semblables à celles dont vous vous plaignez ont été condamnés à l'amende. Pour toute réponse je me contente de vous référer:

1º Aux sections 2 et 11 du statut de Québec de 1894, 57 Victoria, chapitre 13, intitulé: Loi modifiant de nouveau la loi des licences de Québec.

2º A l'Article suivant que je reproduis de La Croix du Canada.

[CONSULTATION

Les conseils municipaux ont-ils le droit d'imposer une taxe sur toutes les classes de commerçants, sans excepter ceux qui paient une licence au gonvernement, comme, par exemple, les embouteilleurs de bière?

Tout conseil municipal peut, maintenant, obliger toutes classes de commercants, même ceux qui raient licence au gouvernement, de prendre une licence

de la corporation.

D'après l'article 582 du Code municipal, le conseil peut obliger tout courtier et banquier et tout commerçant et négociant de gros ou de détail de prendre une licence de la corporation pour exercer dans la municipalité son commerce, négoce ou métier, "excepté les personnes tenues de prendre des licences du gouvernement de la Province." Les emboutelleurs de bière, qui sont tenus de prendre une licence du gouvernement, étaient donc dispensés de prendre une licence de la nunicipalité. Mais cet article 582 a été amendé par le Statut 57 Vict., c. 51, S. 6, qui retranche les mots: "excepté les personnes tenues de prendre des licences du gouvernement de la Province." L'exception créée par l'article 582 a donc disparu et toutes les personnes mentionnées dans le ditarticle, y compris les embouteilleurs de bière qui sont des commerçants, peuvent être forcées de prendre une licence de la corporation municipale.

SALAIRES INSAISISSABLES [De la Presse]

Une décision très intéressante vient d'être rendue par le tribunal de Villeneuve-sur-Lot (France). Il en résulte:

1° Qu'on ne peut pas, en France, faire de saisie sur le salaire

d'un travail à venir;

2º Qu'on ne peut faire aucune saisie lorsque le salaire est purement alimentaire c'est-à-dire seulement suffisant pour la vie de famille. Cette dernière condition n'est-elle pas applicable à la grande majorité des cas?

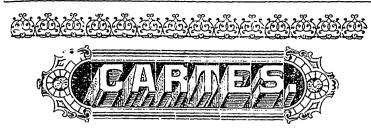
Voici le passage principal de ce jugement:

Attendu que la saisie-arrêt ne peut frapper les salaires à venir, dus à un ouvrier par son patron, car ce serait une atteinte à la liberté du travail, et on ne voit pas qu'il puisse s'agir, pour le saisissant, d'un droit acquis, alors qu'il appartient au débiteur de rendre ce droit illusoire, en cessant son travail aussité; qu'on ne peut pas, de plus, considérer la creance de l'ouvrier contre son patron pour les salaires à échoir, comme formant un élément appréciable du jatrimoine de l'ouvrier, car elle résulte, en effet, dans ce cas, d'un contrat de leuage inconsistant, qui se renouvelle à tout instant, et qui, sous cette forme indéterminée, ne peut, à l'avance, former le gage du créancier.

Attendu, en ce qui concerne les salaires chus, que, si on prend en considération leur modicité et la position de A..... on ne peut que leur attribuer, pour la totalité, un caractère alimentaire, et, partant, les déclarer insaisissables, etant donné que A..... d'après des documents certains, avait à sa charge su femme et ses quatre enfants; qu'en en décidant ainsi, le tribunal use du pouveir d'appréciation qui lui appartient en cette matière et que lui ménage même la loi du 29

ventôse an IX...

C'est l'application de la loi qui permet en France, au juge de donner terme et délai aux débiteurs ouvriers, et dont La Presse a demande l'introduction dans les lois de la province de Québec.



>• DE 0€

BONNE ANNÉE

AVEC LES TITRES SUIVANTS

DEPUIS 5 CENTINS A \$100 CHAQUE

1.-Bonne Année.

2.- Heureuse Année.

3.-Que la nouvelle année vous apporte la joie.

4. - Mes meilleurs souhaits de bonheur.

5:-Acceptez mon souvenir.

6.-Puisse tout vous sourire et mes vœux vous porter bonneur.

7.-Que 1895 vous apporte la joie et le bonneur.

8.-Un rien est tout pour l'amitié.

9.—Paix, Joie, Santé, Bonheur, voici mes væux pour la nouvelle année.

10.-Que cette nouvelle année ne vous réserve que des joies.

11.-L'Amitié ne connaît pas l'oubli.

12.-Pieux souvenir.

13.-Bonne et très sainte année.

14.-Le parfum de la vie c'est le souvenir.

15.-Bonne et heureuse année.

IMAGES peintes sur parchemin, sujet religieux, sentences variées, à 35 cts, 60, 75, \$1.00, 1.25 la pièce.

R. B. En deman ant de ces CARTES il suffira d'indiquer le namero du TITRE que l'on veut avoir.



BIBLIOTHEQUE ILLUSTREE

Format in-4, volumes de 400 pages, reliure percaline, ornements en noir et or tranche dorée, \$2.75, franco par la poste \$3.00.

Air et le monde aérien (L'), par Arthur Mangin ; 200 gravures sur bois.

- Aux Indes et en Australie, dans le yacht le Sunbeam, par Lady Brassey; tranua de l'anglais par Gaston Bonnefont; 200 gravures.
- Châteaux historiques de France, histoire et monuments, par M. l'abbé J.-1. Bourasse, 32 gravures sur bois d'après Karl Girardet et Français.
- Chevaliers de Rhodes et de Malte (LES), (Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem), chromques et recus, par P. A. Farochon; 38 gravures.
- Christophe Colomb, par Mgr Ricard. Illustrations de Baldo; 33 gravures.
- Contes merveilleux, traduits de l'allemand de llauff, par Louis de Hessem; 36 gravures.
- Explorateurs de l'Afrique (LES), Nachtigal, Gallièni, Stanley de Brazza, Samuel Baker, Georges Revoil, etc., etc., par Paul Bory; 64 gravures.
- Fabiola ou l'Église des Catacombes, par S. Em. le cardinal Wiseman, archeveque de Westminster; traunit de l'anglais par M. Richard Viot, et precède d'une introduction par Leon Gautier; 10 grandes compositions hors texte par Joseph Bianc, gravées par Meaulle; 75 gravures dans le texte
- Femmes illustres de la France (LES), par Oscar Havard ; 76 gravures.
- Forêts de France (LES), par F. Depelchin; 100 gravures sur bois.
- Grandes entreprises modernes (LES), par Paul Bory; 170 gravures.
- Histoire de Paris et de ses monuments, par Eugène de la Gournerie; de é mon, ornée de nombre uses gravures sur acier et sur hois, comprenant les derniers evenements et les monuments nouveaux.
- Histoire des croisades, abrègée à l'usage de la jeunesse, par M. Michaud, ue l'Aca lemie mangaise, et M. Ponjoulat; 53 gravures sur bojs.
- Histoire des jardins anciens et modernes, par Arthur Mangin: 70 grandes pravuies.
- Hommes célèbres de la France (LES), par M. Dumas; 54 grav. sur bois.
- Louis XIV et son temps, par A. Gabourd. Nouvelle édition, 61 gravures.
- Mémoires d'un romain, vie privée de l'ancienne Rome, par Paul Bory, 96 g
- Mystères de l'Océan (LES), par Arthur Mangin : 179 gravures sur hois.
- Voyages en France, par Mme Amable Tastu; nouvelle édition, revue et augmence, ornée de 91 gravures sur bois et d'une carte routière.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES

Format grand in-6, volumes de 350 pages, reliure percaline gaufrée riches ornements tranche dorée \$1.50, franco par la poste \$1.75

- A travers le Tyrol, par Jules Gourdault; 63 gravures sur bois et une carte.
- Bayart (HISTOIRE DE), par A. Prud'homme, ancien élève-pensionnaire de l'Ecole des chartes, archiviste de Marseille ; 20 gravures.
- Blanche de Castille (HISTOIRE DE), par Jules-Stanislas Doinel, ancien élève de l'École des chartes, bibliothécaire-archiviste de Niort; 25 gravures.
- Chasses dans l'Amérique du Nord (LES), par B.-II. Révoil ; 56 gravures.
- Chrétiens illustres (LES), depuis la prédication des Apôtres jusqu'à l'invasion des barbar s, par J.-B. Marty, ancien recteur d'Académie ; 35 gravures.
- Constance Sherwood, par Lady G. Fullerton. Adapté de l'anglais par A. Chevaher; 25 gravures.
- Fabiola, ou l'Égl se des Catacombes, par Son Éminence le cardinal Wiseman, archevéque de Westminster; traduit de l'anglais par M. Richard Viot; 50 grav.
- France coloniale illustrée (LA), Algérie, Tunisie, Congo, Madagascar, Tonkin, et autres colonies françaises, par A.-M. G., membre de la société de Géographie de Paris, de la societé royale belge de Géographie de Bruxelles, etc. Edition ornée de 93 gravures et de 24 cartes.
- Godefroi de Bouillon, par Alphonse Vétault, ancien élève-pensionnaire de l'Écore des chartes? 24 gravures.
- Imitation de Jésus-Christ, avec une prière et une pratique à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu : texte orné d'un encadrement et de 122 gravures sur bois, d'après les dessins de L. Hallez.
- Irlande (L'), depuis son origine jusqu'aux temps présents, par F. Ganneron, secrétaire-ré-lacteur au Sénat ; 38 gravures.
- Itinéraire de Paris à Jérusalem, par le V'te de Chateaubriand; 41 grav.
- Japon d'aujourd'hui (LE), Journal intime d'un missionnaire apostolique au Japon septentional ; 55 gravures.
- Jeanne D'Arc, par Marius Sepet, ancien élève de l'Ecole des chartes; 13 gravures.
- Jésus-Christ (HISTOIRE DE), d'après les Evangiles et la tradition, par M. l'abbe Bourassé, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Tours. Nouvelle e fitton; 39 gravures.
- Les plus belles cuthédrales de France, par M. l'abbé J.-J. Bourassé; 18 gravures sur_bois dans le texte et hors texte.
- Lelpays des magyars (LE), Voyage en Hongrie. Ouvrage [adapté de l'angiais par A. Chevalier; 37 gravures.

- Origines de la civilisation moderne, (LES), par Godefroy Kurth, professeur à l'université de Liège; 34 gravures.
- Orpheline des fauchettes (L'), suivi de : L'Oncle Jacques, et de : les Etapes de Françonnetie, par Marguerite Levray ; 25 gravures.
- Richelieu (LE CARDINAL DE), par Eugène de Monzie; 25 gravures
- Rome, ses églises, ses monuments, ses institutions, par M. l'abbé Roland, chanoine honoraire de Tours, membre de la société archéologique de Touraine, etc.; 34 grav.
- Saint Louis, son gouvernement et sa politique, par Lecoy de la Marhec; 29 gravures.
- Turenne (BISTOIRE DE), maréchal de France, par L. Armagnac, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique; 18 gravures
- Une visite au pays du diable, Souvenirs de voyage, par Karl May; traduit par J. de Rochay; 23 graveres.
- Un tour en Suisse, par Jacques Duvernay; 46 gravures.
- Vies des saints pour tous les jours de l'année, avec une pratique de piete pour chaque jour ; 365 gravures, d'après les dessins de Rahoult.

BIBLIOTHEQUE REI IGIEUSE ET NATIONALE

- Format grand in-8, reliure percaline gaufrée, riches ornements or et noir, tranche dorée \$1.50, franco par la poste \$1.75
- A travers l'Eurove. La traversée. L'Irlande, l'Angieterre, etc., par Monsieur le Juge Routhier.
- A travers l'Europe. La France, l'Italie, par Monsieur le Juge Routhier.
- A la Baie d'Hudson, par Monsieur J. B. Proulx, Ptre.
- A travers les Registres, par M. l'abbé Tanguay.
- Anciens Canadiens (LES), par Philippe Aubert de Gaspé, un volume orné de 6 gravures sur bois.
- Jacques et Marie, souvenirs d'un peuple dispersé, par Napoléon Bourassa, un volume illustré de trois gravures sur bois.
- Poetes illustres (LES), du dix-neuvième siècle per F. André, professeur.
- Victimes de la Mamertine (LES), scènes de la primitive église, par M. l'abbé A. J. O'Reilly, missionnaire apostolique, traduit de l'anglais par T. P. Bédard.
- Vingt années de mission dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr Alex Taché, archevêque de Saint-Boniface.

BIBLIOTHEQUE ROSE ILLUSTREE

Ouvrage de Mme de Ségur, broché 55 ets, franco par la poste 60 ets Relié, tranche dorée, 90 ets, franco par la poste 95 ets.

Après la pluie le beau temps.

Le mauvais génie.

Comédies et proverbes.

Diloy le chemineau.

François le Bossu.

Jean qui grogne et Jean qui rit.

La fortune de Gaspard.

La sœur de Gribouille.

L'auberge de l'Ange Gardien.

Le général Dourakine.

Les bons enfants.

Les deux Nigauds.

Les malheursde Sophie.

Les petits filles modèles.

Les vacances.

Mémoires d'un âne.

Pauvre Blaise.

Quel amour d'enfant.

Un bon petit diable.

La terre à vol d'oiseau, par Onésime Reclus, ouvrage contenant 10 cartes et 616 vues et types gravés sur bois, un volume in-4 de 950 pages Broché, \$3.00 Relié, tranche dorée, \$5.00

Histoire de France, racontée à m·s enfants, par E de Moussac. un volume grand in-8 de 540 pages. Broché, \$1.63 Relie tranche dorée, \$2.25

HENRI VIII

ET.

LES MONASTERES ANGLAIS

Par le R. P. Dom Francis-Aidan GASQUET

DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT

Ancien Prieur de "Saint-Gregory's Monastary", Downside, Bath

Traduction Française publiée avec l'autorisation de l'auteur

Par J. Lugné PHIJ TPON en collaboration avec le R. P. du LAC, S. J.

L'APOSTOLAT DE LA PRESSE

Par le P. H. FAYOLLAT, de la Compagnie de Jésus

DEUXIÈME ÉDITION

Ce qui suit est extrait de ce livre.

Γ.

La situation actuelle.

"Le mal de la presse est immense; il faut en arrêter les ravages," disait naguère Léon XIII. Pour faire comprendre toute la vérité d'une parole tombée de si haut, il faudrait tracer le tableau des ruines accumulées autour de nous par la mauvaise presse. Nous ne l'essaierons ¡ as : c'est un gros livre que nous aurions à écrire. A quoi bon d'ailleurs? Ces ruines ne sont-elles pas là sous nos yeux? Ruines intellectuelles de la foi perdue et de la raison obscurcie; ruines morales du cœur corrompu; ruines sociales du principe même de l'autorité qui a sombré, et de la vraie liberté qui est détruite.

Que voyons nous? Qu'entendons nous tous les jours dans notre France ca'holique, dans nos cités chrétiennes? Dieu nié avec impudence; Jésus-Christ insulté, tautôt grossièrement par des ennemis déclarés, tantôt perfidement par des apostats et des traîtres qui, pour blasphèmer, emploient la forme la plus odieuse, la louange; l'Eglise déshouorée, le prêtre avili, les droits les plus sacrés méconnus; les libertés les plus saintes entravées, la société civile ébranlée jusque dans ses fondements; l'Etat sans Dieu, la morale sans base; la France catholique aux serres de la révolution antichrétienne et luttant pour ne pas mourir... Les pouvoirs publics eux mêmes ne semblent-ils pas avoir reçu pour mission de faire disparaître tout principe religieux et d'effacer tout vestige de christianisme, pour faire place au matérialisme, à l'athéisme? La franc-maçonnerie, la grande ennemie de Dieu et de Jésus Christ, est au pouvoir, elle règne, elle commande, elle place ses adeptes dans lous les postes : elle tient tous les fils. C'est dans les leges que s'élaborent les lois injustes, oppressives, que les députés, en majorité francs-maçons, ont l'ordre de voter; de sorte qu'un illustre et courageux archevêque a pu dire: " Nous ne sommes pas en république, mais en franc-maçonnerie."

Les séminaristes sont à la caserne contre toute justice et contre tout droit; toutes les écoles communales appartiennent à la secte. On efface des murs des rues les noms de nos saints, pour y substituer les noms des hommes odieux qui ont été les ennemis jurés de l'Eglise: Voltaire prend la place de saint Vincent de Paul. On brise les croix, on renverse les statues des grands hommes chrétiens, pour mettre à leur place Diderot, Danton, Paul Bert. On a

parlé d'élever à Rome une église à Satan; son étendard à traversé les rues de la Ville éternelle. On foule aux pieds tout ordre et toute justice. Un tel état social amène forcément des mœurs plus que barbares. Les journaux sont comme tachés de sang ; on n'entend parler que de crimes affreux, d'homicides, de suicides, et si l'on veut des faits et des chiffres, en voici : la criminalité s'est élevée, en France, depuis quarante ans, de 79,000 à 234,00; le nombre des jeunes criminels âgés de moins de vingt ans, qui était de 16,000 il y adix ans, est aujourd'hui de 39,000. Dans ce nombre, il en est qui sont de vrais petits monstres. En dix ans, le nombre des suicides a passé de 2,700 à 8,451, parmi lesquels on compte 457 enfants. On a vu, spectacle horrible, sans exemple depuis près d'un siècle, tomi er sur l'échafaud une tête de seize ans! Le flot de la débauche et du meurtre inonde notre malheureuse patrie, comme un fleuve de boue et de sang. D'après le jugement du Souverain Pontife, la crise actuelle peut se comparer aux plus terribles tempêtes que l'Eglise a traversées. Ecoutons le successeur de Pierre nous peignant lui-même les maux actuels de l'Eglise :

"Le serpent infernal a inoculé le virus immonde de sa malice à des hommes dépravés et corrumpus; — il a soufflé l'esprit de mensonge, d'impièté et de blasphème; — il a fait respirer l'haleine mortelle de la luxure, de tous les vices et de toutes les iniquités. Des ennemis acharnés ont rempli d'amertumes, enivré d'absinthe l'Eglise, l'épouse immaculée de l'Agneau. Ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle aime le plus. Ils ont placé le trône de l'abomination et de l'impiété là même où se trouvent le siège de Pierre et la chaire de la vérité destiuée à éclairer toutes les

nations (1)."

Voilà les maux qui sont devant nous, visibles, palpables, grandissant tous les jours. Oui, après vingt ans de malheurs qui se sont succéde presque sans interruption, depuis la terrible guerre de 1870, nous sommes réduits à voir au dedans : nos écoles complètement laïcisées, nos prêtres traites en suspects, nos sémin ristes jetés à la caserne, nos communautés religieuses menaches, les catholiques chargés de chaînes plus pesantes que des chaînes de fer, je veux dire enchaînes par des lois injustes, forgées dans les antres de la franc-maçonnerie. Au dehors, nous sommes peut-être à la veille d'une guerre générale, auprès de laquelle la dernière, si hornble pourtant, n'aura éte qu'un jeu d'enfants, puisque des millions d'hommes armés s'entre-choqueront.

II.

La presse, cause principale de tous ces maux.

Et maintenant, si rous nous demandons où est la cause de ces maux? D'ou sort ce fleuve qui déhorde? Qui a allumé cet incendie qui menace de tout dévorer? Où est le germe de ce caucer qui setend tous les jours et empoisonne les sources mêmes de la vie sociale? Où sont enfin les responsabilités de toutes ces calamités?

⁽¹⁾ Extrait d'un Exorcisme contre Satun et les anges apostats, composé par Leon XIII.

Ecoutez la réponse des évêques suisses. Dans un mandement collectif, adressé aux catholiques, après avoir jeté un regard sur la société actuelle et considéré comment, en peu d'années, elle a changé de face, ils se posent cette question: Qui est responsable de tous ces crimes? Et ils répondent sans hésiter: "Ah! la responsabilité de tous ces maux, c'est sur la presse antichrétienne qu'elle retombe de tout son poids. Oui, c'est elle qui les a engendres."

Et, si l'on veut une autorité plus haute encore, voici les paroles du Souverain Pontife; mieux que personne, il peut juger de la cause de nos malheurs : " Il ne se tromperait guère, dit Léon XIII. " celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le " déplorable état des choses où nous sommes arrivés présentement."

Pour bien comprendre toute la vérité de ces graves et solennelles paroles du Vicaire de Jésus-Christ, faisant remonter à la presse les maux qui nous accablent, constatons d'abord un fait, et tirons-

en les conséquences.

Ce fait, aussi impossible à nier qu'à détruire, c'est le besoin universel de lire. Aujourd'hui, tout le monde lit, dans tous les milieux et dans toutes les conditions de la société, et on lit le plus souvent tout ce qui tombe sous la main. Le journal, avec le roman répond plus particulièrement à ce besoin. On veut savoir chaque jour les faits de chaque jour, connaître sur tous les événements l'opinion de la presse. De sorte que le journalisme fait partie de notre organisation sociale, que le journal est l'aliment quotidien de quiconque sait lire; or, à part quelques esprits vraiment superieurs on indépendants, chacun pense en religion, en politique, ce que pense son journal. Drumont à pu dire, et cette fois avec vérité: "Les Français ne pensent plus, n'ont plus le temps de penser, ils ne pensent que par leur journal : ils ont un cerveau de papier." Voilà le fait. Il n'y a pas un lecteur sur dix qui pense autrement que son journal.

La conséquence est celle que tire le même auteur : "Si les hommes qui fournissent ce papier sont vendus, qui ne devine le désordre intellectuel et moral qui s'en suivra?"

Or, c'est ce qui arrive. La plupart des écrivains qui fournissent leur pâture à ces foules sont vendus aux sectaires aujourd'hui maîtres de la France et qui ont juré d'arracher à l'Eglise l'âme du peuple. Sous leur inspiration, ils travaillent sans relâche à fausser les idées du peuple, à l'enraciner dans ses préjugés, à corrompre son cœur, en un mot à détruire la religion dans son âme naturelle

ment si droite, si croyante, si chrétienne enfin.

Quels sont, en effet, ces journalistes? Quels sont ces romanciers? Quels sont ces prétendus philosophes et savants? On les a definis d'un mot, dur mais juste : " Des malfaiteurs littéraires." Malfaiteurs, en vérité, tout aussi bien que les voleurs, les faussaires, les meurtriers, avec cette différence essentielle pourtaut, que ceuxci se contentent de faire le mal, et que cenx-là l'érigent en principe, le conseillent, l'absolvent et, ce qui est pire que tout, apprennent aux plus grands coupables à dire : "Je n'ai pointfait de mal." A la pensée de tous les ravages et des destructions opérés par la

mauvaise presse, répétons ces vers qu'une généreuse indignation a inspirés à un poète :

Non, no pardonnons pas à cos folliculaires, De libelles affreux écrivains teméraires, Qui, ne pouvant apprendre un honnète métier, S'occupent, jour pur jour, à salir du papier.

III.

Responsabilité des journalistes.

Mais, pour faire pleinement la lumière sur ce point capital

dans notre sujet, demandons-nous:

Ces journalistes qui vous donnent des idées, forment vos jugements, déterminent votre conduite publique, souvent votre conduite privée, qui sont-ils? Des hommes instruits, religieux, honnêtes? Non. Le plus souvent, ils n'ont rien de ce qui serait nécessaire pour remplir leur fonction si délicate et si difficile. Quel est leur objectif? Gagner de l'argent, beaucoup d'argent. Le ressort qui les pousse? L'ambition fiévreuse d'une immense et rapide fortune. Le moyen? Flatter les instincts mauvais, les passions honteuses. Cela leur réussit! Qui le croirait? Les journaux de Paris les plus en vogue distribuent le 25, 30, 40, 50 070 de dividende!

Le journalisme peut mener à tout. Combien de préfets, de trésoriers généraux, de ministres, ont été journalistes! La presse est le tremplin qui leur a permis d'atteindre aux plus hautes fonctions de l'Etat. L'Académie leur a ouvert ses portes. La fortune a pour eux ses plus gracieux sourires. Ecrire un article d'un journal quotidien vaut quelquefois à un publiciste de talent le traitement d'un général. Un seul article de la Revue des Deux Mondes est payé à un écrivain de la libre pensée en renom 1,000 francs comptant, davantage même. Ce la explique bien des choses. On reprochait au rédacteur en chef d'une feuille hostile à l'Eglise d'avoir passé à l'ennemi. Montrant son salon richement meublé : "Qu'on me donne, répondit-il à son interlocuteur, une situation équivalente, je reprendrai ma place dans les rangs de la presse tonservatrice." N'est-ce pas cynique?

Etrange aberration! Pour plaider une cause devant un tribunal de première instance, ne fût-ce que le mur mitoyen, il faut trois ou quatre années d'études du droit, être buchelier, licencié. Et pour traiter les questions les plus épineuses et les plus délicates de la religion, de la politique, de la morale, pour plaider la cause de la vérité, de la justice, devant la France entière, à la tribune de la presse, il suffit d'un peu de luttérature et de beaucoup d'audace! Pour avoir droit de panser des blessures, de guerir la fièvre, on a besoin du titre de docteur, il faut avoir étudié six, huit ans. Et pour toucher aux plaies vives du corps social, il n'est

ras besoin d'études spéciales ni approfondies l

"Aussi, de discussions sérieuses, l'on n'en saurait attendre de la part d'hommes qui n'ont jamais su, ou qui ont oublié, pour la plupart, les notions les plus élémentaires du catéchisme. Leur ignorance est extrême chaque fois qu'il leur arrive de toucher à un dogme de la religion. Mais cette absence de lumière ne les empêche pas de trancher toutes les questions avec une confiance illimitée. Dénaturer les doctrines, travestir les faits, calomnier les personnes, c'est, en matière religieuse, tout leur art et toute leur science. Trois choses leur font, à cet égard, essentiellement défaut : l'amour de la vérité, le sentiment de la justice et de la notion du respect (!)."

Gela étant, comment expliquer leur réussite? Ils ne doivent ce succès de mauvais aloi qu'à leur mépris des croyances chrétiennes, des lois de la morale évangélique, ou tout au moins à leur indiffé-

rence religieuse, à leur frivolité, à leur mondanité.

C'est donc avec grande raison que l'éloquent rapporteur de la question de la bonne presse a pu s'écrier, en parlant de cette propagande rapide, efficace, facile: Le mauvais journal est actuellement la grande arme de combat de l'impiété. C'est par ce moyen surtout qu'elle travaille à la perte des âmes, à la ruine de la société, en travaillant à la ruine de la religion. Le journal, surtout le manvais, est partout. Semblable à un torrent, il inonde chaque jour les rues de nos grandes villes, les grands et les petits chemins de la campagne, envahit les maisons, gravit les escaliers, escalade les étages, et franchit le seuil de toutes les familles, pour empoi-

sonner le père, la mère et les enfants (2)."

Qui pourrait nier la vérité de cette peinture de la situation actuelle? Aussi est-ce notre conviction intime que travailler à augmenter le nombre des lecteurs des bous journaux, c'est travailler le plus efficacement possible au salut du christianisme en France, et que c'est par l'œuvre de la bonne presse qu'il fallait commencer. Ah! si on l'eut compris tout d'abord, l'enuemi ne se serait pas rendu maître du pays tout entier; nous ne verrions pas cette anomalie étrange dans chaque ville, dans chaque bourg de notre France, encore si chrétienne dans le fond, des hommes indignes, incapables, tarés, maîtres de l'administration, occupant les places, tondis que des hommes instruits, digne de toute considération, d'admirables chrétiens, restent dans une inaction forcée. () honte! Un juif, un protestant est maire dans un pays en très grande majorité catholique! Comment cela se peut il? C'est qu'il y a partout un comité secret, composé des gens de la pire espèce, fi's perdus de la franc-maconnerie. Oui, mais quel est le grand instrument de l'action de ce comité? C'est la presse; avec les journaux, on dispose de tout, surtout du vote et de l'opinion. Or, l'opinion est la reine du monde, et la presse est la maîtresse de l'opinion, disait naguere le vaillant archeveque (3) que nous avons dejà cité.

⁽¹⁾ Mgr Freppel. Mandement sur la presse irréligieuse.

⁽²⁾ On estime à us million quatre cent mille le nombre des feuilles s'impomant journellement dans la capitale, et les mauvais journaux sont environ vinst fois plus nombreux que les bons. Le cremation, les neuf dixièmes sont entre les mains rapaces des juifs sor lides. Leur influence se fait sentir jusque dans les feuilles cathologues et même, dit-en, dans que ques Semaines religieuses, où, grâce aux Sémites, s'étaient d'étranges annonces.

⁽³⁾ Mgr Gouthe-Soulard.

SERMONS DU VENERABLE SERVITEUR DE DIEU

JEAN BAPTISTE MARIE VIANNEY

CURÉ D'ARS

Publiés par les soins de M. LE CHANGINE TEINNE DELAROCHE
Archiprètre d'Aimay à Lyon, Docteur en théologie
Et du R. P. Dom Marie-Augustin DELAROCHE
Changine régulier de l'Immaculee Conception

4 vols in-12...... \$3.00

Approbation.—Lettres épiscopales.—Préface.—1er Dimanche de l'Avent.—Sur le Jugement dernier.—1er Dimanche de l'Avent.—Sur les Vérités éternelles.—1le Dimanche de l'Avent.—Sur le Respect humain. — IVe Dimanche de l'Avent.—Sur la Satisfaction.—Pour le jour de Noël (Premier Sermon).—Sur le Mystère.—Pour le jour de N. ël (Deuxième Sermon).—Sur le Mystère.—Ier Dimanche de l'aunée.—Sanctéteauon du Chrétien.—Epiphanie.—Sur les Rois Mages.—He Dimanche après l'Epiphanie.—Sur la prière d'un pech-ur qui ne veut pas quitter le peché.—IHe Dimanche après l'Epiphanie.—Sur les ennemis de notre salut.—La Sexagesume.—Sur la parole de Dieu.—Mercredi des Cendres. (Inédit.)—Sur la Penitence.—Ier Dimanche de Carème.—Sur les Tentations.—ter Dimanche de Carème.—Sur les Indulgences.—He Dimanche de Carème. (Inédit.)—Sur l'Aumône.—IVe Dimanche de Carème.—Sur la Mort du pecheur.—IVe Dimanche de Carème.—Sur la della conversion.—Dimanche de la Pa-sion.—Sur la Contriton.—Jeudi saint—Vendredi sunt.—Le p-che renouvelle la Passion de Jesus-Christ.

Dimanche de Quasimado.—Sur la Confession pascale.—He Dimanche après Pâques.—Sur la Perseverance.—IIIe Dimanche après Pâques.—Sur les Afflictions.-Ve Dimanche aprè - Pâques.-Sur la Prière.-Rogations.-Les Processions, l'Abstinence et 1's Quatre-Temps,-Ascension,-Sur le ciel,-Fête-Dieu, -He Dimanche après la Pentecôte. -Sur la sainte Messe. - Hle Dinanche après la Pentecôte.—Sur la miséricorde de Dieu.—Ille Dimanche après la Pentecôte.— Même sujet.—IVe Dimanche après la Pentecôte.—Sur l'Espérance.—Ve Dimanche après le Pentecète. Sur le 2e commandement de Dieu-Vle Dimanche après la Pentecôte.-Sur la Communion.-VIIe Dimanche après la Pentecôte. Sur la fausse et vraie vertu.-VIIe Dimanche après la Pentecôte.-Sur le M-nsonge -- VIIe Dimanche après la Pentecôte. -- Sur la Necessite de faire de binnes œuvres.-VIIIe Dimanche après la Pentecère.-Sur le Jugement particnier-IXe Dimanche après la Pentecôte.-Sur les Larmes de Jesus-Christ. -Xe D manche après la Pentecète.-Sur l'Orgueil.-Ele Dimanche après la Pentecôte.—Sur le Jugement téméraire.—XIe Dimanche après la Pentecôte.— Sur la Medisance.—XI e Dimanchhe après la Pentecôte.—Sur les pechés cachés en confession. - XIIe Dimanche après la Pentecôte. - Sur le premier Commandement de Dieu -XIIe Dimanche après la Pentecôte, Sur le premier Commandement de Dieu (deuxième Sermon).-XIIe Dimanche après la Pentecôte.-Sur l'Amour du prochain (troisième Sermon).-XIII» Dimanche après la Pentecôte. -Sur l'Absolution -XIVe Dimanche après la Pentecete -Sur le Service de Dira. -XIVe Dimanche arrès la Penterd'e. -Sur le monde. - XVe Dimanche après la Pentecôte.—Sur la Pensée de la mort.—XVIe Dimanche après la Penvette.—Sur l'Humilité.—XVIIe Dimanche après la Pentecôte.—Sur l'Amour de Dim.-XVIIe Dimanche après la Pentecète.-Sur la Charité (fragments).-

XVIIe Dimanche après la Pentecôte.—Sur la Pureté.—XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.—Sur la Tiédeur.—XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.—Sur l'Envie .-- XIXe Dimanche après la Pentecôte .-- Sur l'Impureté .-- XXe Dimanche après la Pentecôte.—Devoirs des parents envers les enfants.—XXe Dimanche après la Pentecôte.—Sur l'Ivrognerie.—XXIe Dimanche après la Pentecôte. -Sur la Colère.-XXIIe Dimanche après la Pentecôte.-Sur la Restitution.-XXIIIe Dimanche après la Pentecôte.—Sur la Mort du juste.—3 Mai. Invention de la sainte Croix.—Sur la Croix.—24 Juin. Fête de saint Jean-Baptiste.—1er Aoûl. Sur le martyre des Machabées.—15 Aoûl. Fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge.—Sur les Grandeurs de Marie.—8 Septembre. Fête de la Nativité de la Sainte Vierge .- Premier Dimanche d'Octobre .- Fête du Saint Rosaire .-2 Octobre. Fêtes des saints Anges gardiens.—1er Novembre. Fête de tous les Saints.—Sur la Sainteté.—Deuxième Sermon pour la fête de tous les Saints.— Sur le culte des Saints et des saintes Images.—2 Novembre. Commémoration des Morts.—Autre Sermon pour le jour des Morts.—Sermons divers. Sermon pour la fête du saint Patron.—Sermon pour la fête de la Dedicace.—Du respect que l'on doit avoir dans les églises.—Sermon sur la Religion.—Sermon sur la Confirmation .- Disposions qu'il faut avoir pour recevoir ce sacrement .- Sermon sur l'Extrême-Onction - Sermons inédits. Sermon sur l'Examen de conscience -Sermon sur les Qualités de la confession.-Sermon sur le Peché mortel.-Sermon sur la Communion indigne.—Sermon sur les Devoirs des parents.—Sermon sur les Indulgences.

ALMANACHS 1895

Almanach Agricole, Commercial et Historique

de J. B. ROLLAND & FILS, 1895, (29 année).

ALMANACH DES FAMILLES

dell. B. ROLLAND & FILS, 1895, (18e année).

- 1°—L'Almanach Agricole, Commercial et historique, avec ses nom breux renseignements sur l'administration religieuse et civile du pays qu'on ne rencontre dans les publications analogues que d'une manière très incomplète, est encore à la hauleur de sa renommée pour l'exactitude et l'utilité.
- 2°—L'Almanach des Familles.—Nous n'avons pas à parler du mérite de ce petit opuscule, le succès qu'il a obtenu en dit assez, et nous avons tout tieude croire que la présente édition avec l'abondance de ses matières à la fois utiles et agréables. Lui conservera la place qu'il a su acquerir.
- 3°—Calendrier de la Puissance du Canada, belle et grande feuille, la plus ancienne et la plus complète, donnant seule la liste de lous les membres du Glergé du Ganada, occupera encore dignement en 1895, sa place d'honneur au foyer de chaque famille canadienne-française.

Ges trois publications sont en vente chez tous les libraires et les principaux Marchands, au prix de 5 centins chacune.

MARJOLAINE

III

HALTE EN FORET

Entre Monsieur de la Vrillière, Et Madame de Nantouillet; Monsieur dissertait, distinguait, Hésitait comme à l'ordinaire.

(SUITE)

Il ne restait plus à Boisjoli et à Marjolaine qu'un demi quart de lieue à faire pour arriver au château de Chambord, lorsqu'un groupe de cavaliers débouchant d'une allée transversale, parut sur l'avenue. Le premier d'entre eux, gentilhomme de bonne mine, paraissant agé d'environ cinquante cinq ans, aperçut le jardinier et s'écria en arrêtant brusquement son cheval:

— Ventre saint gris! voilà notre homme! Viens ça, mon vieux Boisjoli, nous parlions de toi et de la Marjolaine. J'ai affaire de cette petite. Tu arrives comme marée en carême. Regardez la Marjolaine, monsieur de la Vrillière, n'a-t-elle pas été créée et mise au monde pour le rôle en question?

- Absolument, Monsieur.

Le jardimer se hata de mettre pied à terre, aida sa fille à descendre de cheval, et présenta au duc d'Orléans la lettre de l'abbé de Rance en lui disant:

— Je suis bien heureux, Monsieur, que Votre Altesse Royale daigne penser à son vieux serviteur. Voici une lettre de monsieur l'aumônier.

—Je la lirai au château; il ne lait quasi plus clair. Tu attendras ma reponse, Boisjoli. Vaten souper à Chambord avec ta fille. J'allais l'envoyer chercher. Nous avons besoin d'elle: il faut qu'elle apprenne le compliment

qu'elle récitera au Roi après demain, et il n'y aura pas trop de toute la journée de demain pour préparer son costume.

— Quel costume, Monsieur? demanda le jardinier d'un air si effaré que Gaston d'Orléans

éclata de rire.

-Mais le costume de Diane chasseresse, parbleu! une tunique de toile d'argent brodée d'or, un carquois, un arc à la main, des brodequins dorés, un croissant sur le front. au devant du Roi suivie de tout un cortège de gardes forestiers déguisés en faunes et en sylvains et d'une douzaine de nymphes et de dryades, et elle présentera les clefs du château à leurs Majestés en leur débitant un discours des plus galants que M. de Neufgermain est en train de composer. Ce sera tout à fait joli. Allez au château.

— Mais, dit le pauvre jardinier tout quinaud, mais Monsieur, ma fille n'est point capable,... ma fille est en deuil de sa mère... Je ne sais si je dois...

Mais Gaston d'Orléans avait déjà secoué les rêmes de son cheval, et, reprenant le cours de sa promenade, il disparut bientôt sous les ombrages du parc.

Boisjoli resta fort perplexe, l'idée de voir sa fille joner le rôle de Diane chasseresse lui déplaisait fort, mais comment désobéir au Duc d'Orleans?

— Marjolaine, dit il, que penses-tu de cela ? — Hélas, mon père, c'est ennuyeux, mais si Son Altesse Royale le veut absolument, comment dire nenni?

*-- Et tu n'aurais pas peur de parler au Roi?

Mais non... point du tout.Et tu saurais apprendre

un discours en vers?

— C'est très aisé. J'ai joué la comédie plus d'une fois avec les princesses; je savais toujours mon rôle et les leurs pardessus le marché.

— Peste soit de mon idée! se dit à lui-même Boisjoli, si je m'étais tenu coi chez nous, j'aurais pu faire passer ma fille pour malade; à présent que Monsieur l'a vue, impossible. J'ai amené la brebis au loup, imbécile que je suis. Comment

me tirer d'intrigue ?

Et le pauvre homme s'asseyant par terre et se tenant la tête à deux mains, ne savait que faire. Le cheval s'était mis à brouter, et Marjolaine voyant les dernières lueurs du jour s'effacer des hautes cheminées de Chambord, et les vers luisants qui commençaient à biller dans le taillis, se demandait si son père voulait passer la muit à la belle étoile. Tout à coup le galopd'un cheval résonna sur le pavé de la route, et l'on vit arriver à franc étrier Pierre Calais en personne.

— Bonsoir, maitre, cria-til de loin à Boisjoli, bonsoir, manselle Marjolaine, je comptais vous rattraper bien plus tôt, mais mon cheval s'est déferré en chemin. Il faut revenir à Blois dare dare; Mademoiselle d'Orlèans est très fâchée que Marjolaine soit partie sans sa permission. La princesse a besoin d'elle pour une broderie, un atour de je ne sais pas quoi,

et vous commande de retourner tout de suite à Blois.

— Mais, dit Boisjoli, Monsieur veut que ma filte se déguise en déesse et complimente le Roi après demain à Chambord.

— Si Monsieur y tient tout de bon, elle y retournera, mais vous savez bien que Son Altesse Royale, que Dieu la bénisse! change d'idée une douzaine de fois par jour. Il y a d'autres belles filles à Chambord pour faire des mascarades: Mademoiselle d'Orléans retourne les volontés de son père comme un gant. Elle ajustera l'affaire. Alons, remontez à cheval, et partons.

—Oui dà; mais Monsieur m'a dit d'aller souper à Chambord." —Je m'en vais y courir, et lui expliquer l'histoire, dit Calais. Je prendrai un autre cheval, et je vous rejoindrai tout à l'heure.

— Tu as raison, Calais. Nous allons repartir à la sérénade, tont bellement. La lune se lève bien à propos pour éclairer le chemin.

Le père et la fille se remirent en selle, et s'en allèrent vers Blois au petit trot. Une heure après, Calais les rejoignit. Ils soupèrent avec lui à Huisseau, et ne rentrèrent à Blois que bien longtemps après le couvre-feu.

Majorlaine était foit lasse d'avoir fait sept lieues à cheval, et elle souhaitait déjà le bonsoir à son père, lorsqu'une chambrière de Midemoiselle d'Orléans vint la chercher. La jeune princesse voulait lui parler tout de suite.

Marjolaine rajusta ses habits et sa coiffure et suivit Mlle Rostine, tandis que le vieux jardinier murmurait: — ces jeunes folles vont passer la nuit à chiffonner des fanfreluches. Allons, viens, Calais: en attendant ma fille, nous allons boire un pot de vin claret. (à suivre.)

CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

Craisson (M. l'abbé).—Des Communautés religieuses, à vœux simples, législation canonique et civile. 1 vol. in-8	\$1.75
-Elementa juris canonici, ad usum galliæ seminariorum. 2 volumes in-12	\$1.50
-Manuale Totius Juris Canonici, Opus Romæ ex auctoritate superiore examinatum, approbatum et commendatum ab exominatoribus 10manis. Editio septima, syllaboconcilio Vaticano, constituoni. S. Pontificis, ac decretis romano, rum congreg. recenter adaptata, et pluribus mendis expurgata. 4 forts vols. in-12	\$4.50
-Notiones theologicæ circa sextum decalogi præceptum et usum matrimonii artis medicæ recenter inventis adaptatæ seu de rebus venereis ad usum confessariorum. 1 vol. in-12	\$0.63
Crasset (R. P.)-La clef de la méditation. 1 vol. in-18	S0.15
-La douce et sainte mort. 1 vol. in-18	\$0.63
-Le secret de la sainteté. 1 vol. in-18, avec encadrement	\$0.75
-Méditations sur la passion. 2 vols in-12	\$0.75
Crelier Voir Bayle.	
Crespel (Louis).—Voyages du R. P. Emmanuel Crespel, dans le Canada, et son naufrage en revenant en France. 1 vol. in-8	\$0.50
Croiset (R. P.)—Saint Louis de Gonzagne, parfait modèle de la jeunesse chrétienne. 1 vol. in-8, 16 gravares	\$0.50
Cros (R. P.) - Le confesseur de l'enfance et de la jeunesse. 1 vol. in-18	\$0.63
-Vie de St-Jean Berchmans. 1 vol. in-12	\$1.00
Crousaz-Crétel (P. de).—L'Eglise et l'Etat au 18e siècle. 1 vol. iu-12.	\$0.88
Cronset Voir Grenade.	

Cruchet (L'abbé).—Histoire de la Sainte Bible. 1 vol. petit in-folio illustré de 100 gravures, rel-toile p. s. tr.	64.0 0
dorée	\$4.00
Crucket (N. et A. H. Juteau).—St-Martin. 1 vol. in-12	\$0.25
Crucifix (le), le plus beau des livres. 1 vol. in-18, 38 cts, relié	\$0.63
Cus (S. J.)—Lourdes. Récit pouvant servir pour le mois de Marie. 1 vol. in-32	\$0.10
ID .	
Dagorne (M. l'abbé).—Cours de philosophie, suivi de l'histoire de la philosophie, en 31 leçons. 2 vols in-8	\$1.50
Dalgairms (R. P.)—La sainte communion, considérée au point de vue philosophique, théologique et pratique, ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Godard. 1 vol. in-12	\$0.88
ID'Allioli (M. le Dr).—Bible, nouveau commentaire littéral, critique et théologique, avec rapport aux textes primitifs sur tous les livres des divines Ecritures, avec l'approbation du Saint-Siège et les recommandations des RR. et Ill. archevêques d'Allemagne, traduit de l'allemand sur la sixième édition, par l'abbé Gimarey, traduction avec le texte latin en regard, revue et approuvée par l'auteur, avec l'approbation de Mgr Villecourt, huitième édition, augmentée de notes considérables approuvées par Mgr l'évêque d'Autun. 8 vols in-8, \$12,00, reliés.	\$16.00
Damanet (R. P.) S. J.—Manuel pour le choix d'un état de vie, ouvrage destiné au clergé, à la jeunesse, aux parents chrétiens, aux maîtres et aux maîtresses de pension. I vol. in-12	\$0.50
Dannen (R. P.) S. J.—Conférences sur la bible, l'église catholique, la confession, la présence réelle, la très sainte mère de Jésus-Christ, et réponses aux objections populaires, édition française ou anglaise. 1 vol. in-12	\$0.15
Daniel et Mercier S. J.—Léon Ducoudray. 1 vol. in-12	\$0.75
ID Aost (R. P. Laurent). — Conférences ecclésiastiques préchées dans un grand nombre de diocèses à propos de retraites pastorales. 2 vols in-8	\$3.00

Darbins (M. l'abbé).—La vie et les œuvres de Marie La Taste, religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, précédée d'une introduction sur les Révélations privées et de Notes théologiques, composées par deux Pères de la compagnie	
de Jesus. 3 vols in-12	\$2.63
Darche (Jean).—Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. 1 vol. in-12	\$0.25
-Vie très complète de sainte Philomène. 1 vol. in-12	\$0.50
D'Argentan (R. P.)—Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Dieu. 2 vols in-8	\$1.75
-Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Jésus-Christ. 2 vols in-8	\$1.75
-Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de la Vierge Marie, mère de Dieu. 2 vols in-8	\$1.75
Darras (M. l'abbé J. E.)—Histoire générale de l'église depuis la création jusqu'à nos jours. 44 vols in-8	66.00
-Histoire générale de l'église depuis le commencement de	
l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. 4 vols in-8, \$6.00, reliés	\$8.00
-Petites fleurs du cloître. 1 vol. in-12	\$0.6
Damphim (R. P. J.)—Les cœurs sacrés de Jésus et de Marie. 1 vol. in-12	\$0.75
Daurignae (J. M. S.) — Histoire de saint François d'Assise. 1 vol. in-12	\$ C.75
-Histoire de saint François Régis, apôtre de Velay et du Vivarais. 1 vol. in-12	\$0.88
-Histoire de saint François-Xavier, de la compagnie de Jésus, apôtre des Indes et du Japon et protecteur de l'Orient. 2 vols in-12	\$1.50
—Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in 12.	\$0.63
-Histoire de saint Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus. 2 vols in-12	\$1.50
-Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-12	\$0.63
— Histoire de Saint Louis de Gonzague, prince du Saint- Empire, religieux de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-12	\$0.88
-Histoire du Bienheureux Pierre Canisius. 1 vol. in-12	\$0.88
-Histoire du Bienheureux Pierre Claver, de la compagnie	\$0.00
de Jésus, apôtre des Nègres. 2 vols in-12	\$1.00

—Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, modèle de la jeune fille et de la jeune femme dans le monde et fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie. 1 vol. in 12	\$0.7
Pavid (M. L. O.)—Monseigneur Alex. Ant. Taché, archevêque de Saint-Boniface. i vol. in-12	\$0.2
Monseigneur Isaac Desaulniers, prêtre, professeur de philosophie au Séminaire de Saint-Hyacinthe. 1 vol. in-12	
-Monseigneur Joseph Octave Plessis, premier archevêque de Québec. 1 vol. in 12	\$0.2
David (M. l'abbé A.) Qu'est-ce que la bible, explication abrégée des écritures. 1 vol. in-12	\$0.7
Debeney (M. l'abbé).—Petites conférences pour le carême. 2 vols in-12	\$1.5
Debrey ne (R. P.)—La théologie morale, et les sciences médicales, 6e édition entièrement refondue par le docteur A. Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris, principales divisions: (Ouvrage exclusivement destiné au clergé). 1 vol. in-12	
Decker (P. de).—La providence dans les faits sociaux. 1 vol. in-8	\$1.00
Decrouille (M. l'abbé).—Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour. 5 vols in-12, \$3.00, reliés	\$4.25
DeCurley.—Celui qui est. 1 vol. in-8	\$1.25
Défense (La).—Solutions courtes et populaires des principales objections contre la religion. 1 vol. in-12	\$0. 25
IDehaut (M. l'abbé).—L'évangile expliqué, défendu, médité, ou exposition exégétique, apologétique et homilétique de la vie de N.S. Jésus-Christ, d'après l'harmonie des évangiles. 4 forts vol. in 8, \$4.50, reliés	\$6.10
De Merdt (M. l'abbé).—Sacræ Liturgiæ praxis juxta ritum romanum in missæ celebratione, officii recitatione et sacramentorum administratione servenda. 3 vols in-8.	\$3.00
Deidier (R.P.)—Le mois de Saint Joseph, à l'usage des séminaires et du clergé. 1 vol. in-32	\$0.20
Melacroix.—Manuel de la vie sacerdotale au temps présent. 1 vol. in-12	\$1.00
Deleval (R. P.)—Cantiques de St-Alphonse de Liguori, mis en musique à une, deux et trois voix égales avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. Grd in 8,	j
relié	\$2.50